

## FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 30/12/2022 BOP

### I – DEFINITION DU POSTE

1	<b>SERVICE : Direction de la santé</b>
2	<b>LIBELLE DU POSTE : Infirmier</b>
3	<b>NIVEAU DE RESPONSABILITE : 3</b>
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962.02 PROGRAMME RH : 970.01 CODE POSTE : <b>8109</b> CENTRE DE TRAVAIL : 322
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Subdivision déconcentrée des îles Australes – RAIVAVAE – Infirmerie de Rairua
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Sous la responsabilité du responsable de la subdivision santé des îles Australes, l'infirmier assure la permanence, la qualité et la sécurité des soins et il participe à l'activité administrative et organisationnelle de l'infirmerie. Il participe également à l'encadrement et la formation du personnel d'entretien et de l'aide-soignant.
9	EFFECTIFS ENCADRES            A            B            C            D            Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Responsable de la Subdivision déconcentrée des îles Australes – RAIVAVAE – Infirmerie de Rairua
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Matériel médical, outil informatique avec accès Internet pour les besoins professionnels, logement de fonction et véhicule de service
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Demande des capacités d'adaptation et de travail en équipe ; - Astreintes (récupération et indemnisation) ; - Logement de fonction ; - Véhicule de service ; - Respect des horaires de travail ; - Respect de la confidentialité ; - Service de garde en semaine de 39h réparties de jour de 07h30 à 19h30 et de nuit de 19h30 à 07h30 ; - Possibilité de faire des journées continues de 07h30 à 15h30 du lundi au jeudi et de 07h30 à 14h30 le vendredi ; - Les congés sont à programmer à l'avance, en concertation avec l'équipe du service.
13	<b>ACTIVITES PRINCIPALES :</b> • Assurer les soins et consultations tout venant ; • Assurer la prise en charge initiale des urgences (astreintes) ; • Assurer les activités de santé publique : CPMI, CPM, médecine scolaire, planning familial, campagne de prévention et de promotion de la santé.
14	<b>ACTIVITES ANNEXES</b> • Participer à l'élaboration et aux activités de prévention ; • Participer à l'organisation des missions de consultations spécialisées avancées ; • Participer à l'encadrement et la formation du personnel de maintenance et des stagiaires ; • Participer au bon fonctionnement du service de santé.

## II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : INFIRMIER
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Diplôme d'Etat d'infirmier

S : Sensibilisation, A : Application; E : Expert

17	COMPETENCES :	S	A	E
	<b>Connaissances requises :</b> - Connaissance du contexte géo-sanitaire polynésien souhaitable.		X	
	<b>Savoir –faire requis :</b> - Maîtrise de l'outil bureautique (minimum Word et Excel).		X	
	<b>Savoir être requis :</b> - Rigueur et assiduité dans le travail ; - Capacité d'initiative et d'organisation ; - Esprit de synthèse ; - Disponibilité ; - Polyvalence.			X X X X X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : en activité de prévention et en promotion de la santé
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : Formation d'adaptation à l'emploi de 15 jours au Centre de formation aux métiers de la santé des archipels de Moorea-Maiao et/ou formation d'adaptation à l'emploi <i>in situ</i>
----	--

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 4 ans
----	---

Le chef de service

Date :

Signature :

L'agent :

Date :

Signature :